

# Web radio en établissement

## 1 - Qu'est-ce qu'une web radio ?

Une web radio est une radio diffusant exclusivement ses émissions sur internet. Les émissions peuvent être enregistrées dans les conditions du direct ou assemblées par montage puis proposées en écoute différée (streaming) ou en téléchargement (podcast). La diffusion en direct (streaming en direct), techniquement plus complexe, est actuellement testée en partenariat avec le CLEMI.



## 2 - Quels sont les apports pédagogiques ?

Dans tous les cas, de manière disciplinaire ou interdisciplinaire, la réalisation d'une émission de web radio relève d'une **tâche complexe** mettant en œuvre de nombreuses compétences du Socle Commun de Connaissances et de Compétences (au minimum : maîtrise de la langue française, des techniques usuelles de l'information et de la communication, compétences sociales et civiques, autonomie et initiative).

La web radio place, de manière systématique, les élèves dans une **démarche de projet** stimulante et exigeante en terme de production. La publication des émissions, par exemple sur le site internet de l'établissement, est un levier essentiel de la motivation générée par ce projet particulièrement adapté à l'**éducation aux médias**, au **numérique responsable** et au **travail en groupe**.

Des exemples d'émissions réalisées par des élèves de collèges et lycées de l'académie sont disponibles sur le site [http://www.ac-grenoble.fr/webradio/web\\_TV/Accueil.html](http://www.ac-grenoble.fr/webradio/web_TV/Accueil.html)

## 3 - Comment développer un projet dans l'établissement ?

Le projet peut s'appuyer sur une équipe d'enseignants motivés par la web radio. Le matériel de base indispensable à l'enregistrement est généralement présent au sein des établissements (par exemple, des enregistreurs numériques audio sont couramment utilisés en langue ou en éducation musicale).

## 4 - Comment accompagner les personnels ?

Une demande de formation aux usages pédagogiques peut être adressée à la DAAF dans le cadre du PAF-E (<http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/spip.php?article981>) mais la Délégation académique au numérique peut vous aider à construire le plan de formation souhaité ([ce.dan@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dan@ac-grenoble.fr)).

Le référent numérique, dans le cadre de sa mission de conseil, peut en particulier recenser les besoins et les faire remonter à la délégation académique au numérique pour que la formation réponde le plus précisément aux besoins réels de l'établissement.